

# En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Des conseils de santé pour l'été

La nouvelle brochure de la Croix-Rouge suisse (CRS) «Soleil bien-être, soleil santé» est conçue comme un guide pour l'été. Elle présente les bienfaits et les méfaits du bain de soleil et contient de nombreux conseils pour protéger la peau des radiations solaires, pour s'adapter aux jours les plus torrides et pour se baigner en toute sécurité.

Cette brochure sur le soleil est le quatrième volet de la campagne de la CRS «La

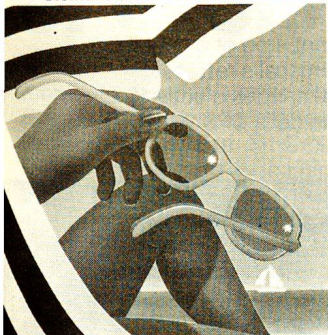


Rouge suisse

La santé, c'est la vie

### Soleil bien-être soleil santé

Bienfaits et méfaits du bain de soleil



santé, c'est la vie», qui a été lancée l'été dernier et a trouvé un écho favorable dans tout le pays. Elle a été élaborée en collaboration avec des dermatologues et autres spécialistes de renom ainsi qu'avec la Société suisse de dermatologie.

Cette brochure a été adressée à tous les donateurs réguliers dans le cadre de la traditionnelle campagne d'appels de fonds du mois de juillet.

Les quatre brochures de la campagne «La santé, c'est la vie» peuvent être obtenues à la Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.

## Intempéries: la Croix-Rouge suisse vient en aide

A la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues à plusieurs reprises durant le mois de juillet sur certaines régions de Suisse, la Croix-Rouge suisse et Caritas ont proposé aux autorités des régions sinistrées de mettre à leur disposition des équipes de bénévoles chargées de participer aux opérations de déblaiement.

Deux communes de l'Emmental, Walkringen et Hasle, ont fait appel à l'aide de la Croix-Rouge suisse. A Walkringen, une équipe de 15 bénévoles a activement participé aux opérations de déblaiement sur tout le territoire de la commune du 10 au 24 juillet. A Hasle, trois autres volontaires ont également prêté main-forte, tandis que deux femmes ont soulagé des exploitants agricoles dans leurs travaux domestiques, permettant à ces derniers de se consacrer entièrement au travail de remise en état des champs et de la ferme.



Photo «Berner Zeitung»

A Kandersteg, d'autre part, 20 volontaires ont procédé du 27 au 31 juillet au déblaiement d'un alpage.

Les frais de voyage, de logement, de nourriture et d'assurances des bénévoles sont entièrement pris en charge par la Croix-Rouge suisse. Dans une deuxième étape, et après examen des cas, une aide financière pourra être accordée à des personnes sinistrées, insuffisamment assurées pour pouvoir prétendre à un remboursement satisfaisant des

dégâts subis.

L'appel à la générosité de la population, lancé par la Croix-Rouge suisse, Caritas et la Chaîne du Bonheur a rapporté au 10 août 1987 6,5 millions de francs. Les dons peuvent toujours être adressés aux comptes suivants avec la mention «intempéries»: Croix-Rouge suisse, Berne 30-4200-3 Caritas Suisse, Lucerne 60-7000-4 Chaîne du Bonheur, Lausanne 10-15000-6

## Formation accomplie pour les premiers officiers supérieurs du Service de la Croix-Rouge

Pour la première fois depuis la modification de l'organisation militaire de la Confédération suisse du 22 juin 1984 des membres du Service de la Croix-Rouge (SCR) ont été formés pour assurer la fonction d'officier supérieur. Celle-ci a supprimé le statut de service complémentaire et les quelque 3400 femmes incorporées dans le SCR forment désormais un service autonome au sein de l'armée. Elles bénéficient notamment des

mêmes grades militaires que les membres de l'armée.

Au total, 82 officiers et sous-officiers du SCR, dont 6 majors et 13 capitaines, ont été formés dans cinq écoles de cadres à la caserne de Moudon (VD), sous le commandement du colonel Guido A. Zäch, dr en méd. (Bâle). Les majors seront incorporés dans les états-majors des régiments d'hôpital en qualité de chefs de service Croix-Rouge.

Lors de la cérémonie de promotion, célébrée le 26 juin 1987 en l'église St-Etienne à Moudon en présence du médecin en chef de l'armée, le divisionnaire André Huber, ainsi que d'autres représentants de l'armée et des autorités, le président de la Croix-Rouge suisse (CRS), Kurt Bolliger, a remercié les officiers nouvellement promus pour leur engagement volontaire. «En choisissant de vous perfectionner en vue d'assumer de nou-

velles fonctions», a indiqué K. Bolliger, «vous avez contribué à concrétiser le principe «mêmes droits – mêmes obligations» pour les citoyennes et les citoyens de ce pays». Dans son allocution de bienvenue, le colonel Zäch a, pour sa part, tenu à souligner l'importance de l'engagement des femmes du SCR dans les hôpitaux militaires de base, en cas de catastrophe ou de crise, et leur aide en faveur des personnes dans le besoin. Il a notamment insisté sur l'activité déployée par le SCR dans l'accueil et l'animation des camps pour handicapés organisés régulièrement sous l'égide de l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée. Enfin, pour conclure, il a rappelé «qu'aider autrui avec compétence et bénévollement est sans doute l'affirmation la plus noble de la solidarité humaine».

